

Chers amis,

Le « [Plan d'action pour la constitution d'un réseau de forêts en évolution naturelle en Rhône-Alpes](#) » ( voir <http://refora.online.fr/> - "FRENE") a donc nécessité une modification des statuts. Ce qui a été fait le 28 octobre dernier. La principale modification concerne la composition du CA.

**Retenez cette date et ce lieu :**

**10 Janvier**

**9 h 30 dans les locaux de la Draaf – Serfobe<sup>1</sup>**

**Une assemblée générale va déterminer les collèges qui formeront le CA  
et former le bureau du REFORA**

Le CA sera formé de 4 collèges où, entre autres, siégeront les signataires du plan.

- Propriétaires,
- Gestionnaires de la propriété forestière,
- Associations de protection de la nature,
- Gestionnaires et experts des espaces naturels.

Avec 4 représentants élus par collège au maximum

Si vous désirez participer au CA, je vous invite à choisir votre collège.

J'enverrai la première composition des collèges telle que reçue pour que vous puissiez prendre position, le cas échéant. Le CA sera défini en AG.

Bien sûr il faudra être à jour de vos cotisations pour pouvoir prendre part aux votes.

Si vous ne pouvez pas venir, informez-moi de vos souhaits par écrit et donnez mandat de même.

Je vous invite aussi à participer à la commission «FRENE», pilotée par Christophe Chauvin du Cémagref, qui traitera uniquement du plan.

Enfin, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, pour ceux qui le souhaitent, je peux vous assurer gratuitement (civile) pour l'année 2012. Il me faudra Non, Prénom, date et lieu de naissance et adresse. En retour je vous envoie un N° d'assuré.

A bientôt.  
Sincèrement,

Jean André

---

<sup>1</sup> Lyon cité administrative, proche de la Part-Dieu